



Ecole de culture générale

1^{er} domaine d'études — Langues

Français

Domaine d'études	Années
Langues	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e
Formation générale (discipline fondamentale)	
Examen de certificat ECG ✓	
Écrit: 4 heures	
<ul style="list-style-type: none">• Travail d'argumentation générale ou dissertation générale• Travail d'argumentation littéraire ou dissertation littéraire	
Oral: 30 minutes de préparation, 15 minutes d'interrogation	
<ul style="list-style-type: none">• Analyse de texte d'un fragment non travaillé tiré d'une œuvre étudiée en classe pendant les deux dernières années.	
Corpus d'examens	
<ul style="list-style-type: none">• 8 à 10 œuvres étudiées pendant les deux dernières années (avec une adaptation pour les cas des élèves redoublant-e-s ou issu-e-s d'un autre gymnase).	

En préambule, il convient de souligner trois vertus essentielles liées à l'étude du français en École de culture générale dont ce plan, dans ses grandes lignes, se fait le garant. En tant que moyen d'expression personnel, le français offre aux élèves un outil d'émancipation leur permettant d'affirmer leur identité et leur esprit critique d'adultes en devenir. En tant que vecteur langagier quotidien, le français développe chez les élèves une sociabilité à laquelle les domaines professionnels de leur formation en École de culture générale, largement centrés sur la relation, les destinent prioritairement. En tant que réservoir d'œuvres littéraires, le français fournit aux élèves un champ d'expressions et d'expériences qui vient enrichir leur sensibilité et leur rapport au monde.

L'enseignement du français obéit à des objectifs qui sont dictés par la double dimension de la discipline, à la fois langue et ensemble des artéfacts produits dans cette langue. Autrement dit, il concerne le domaine de l'expression individuelle et celui de la littérature. Son objectif majeur est de développer les compétences linguistiques des élèves en leur permettant d'enrichir toutes les facettes de leur rapport verbalisé au monde. Ce but est d'abord atteint grâce à l'étude des textes littéraires, informatifs et argumentatifs. Il s'agit d'amener les élèves à explorer le champ de la littérature, ses formes et ses contenus, et de leur donner l'occasion de saisir les enjeux de textes à visée informative ou argumentative. Complémentaire

Objectifs généraux de la discipline

Compétences disciplinaires – Domaines d'apprentissage

à cette approche centrée sur les textes, un travail aussi large que possible sur l'outil langagier permet aux élèves d'étendre leur maîtrise de la langue tant écrite qu'orale, dans ses usages normés ou singuliers, afin de les doter d'un instrument propice au développement de leur pensée et de leur émancipation. Ces compétences, indispensables à la réflexion des élèves et à leurs interactions avec autrui, augmentent leur capacité d'écoute, leur aptitude à s'exprimer et, par là, leur sociabilité. Elles constituent un élément essentiel de leur développement individuel.

L'enseignement du français vise à l'acquisition d'une connaissance fine de la langue par l'exercice de l'expression écrite et orale, en permettant aux élèves d'étudier des types de textes variés et d'appréhender diverses situations de communication.

Il contribue à leur faire découvrir des œuvres marquantes de la littérature de langue française, de genres et d'époques diversifiés, en les sensibilisant aux moyens techniques et esthétiques qui y sont mis en œuvre, notamment par la pratique de l'analyse de texte.

L'enseignement du français favorise également l'exercice des compétences argumentatives des élèves en vue d'un usage raisonné de la langue et d'une maîtrise de la cohérence textuelle.

Enfin, dans le cadre d'une éducation à l'information, les élèves développent une réflexion critique sur les contenus médiatiques.

Ces compétences s'appliquent à trois domaines d'études : « réflexion sur la langue et la littérature », « expression écrite » et « expression orale ».

1^{re} année

Réflexion sur la langue et la littérature

- Élargir ses compétences linguistiques en appréhendant la langue comme système, savoir en comprendre et en expliquer les règles ;
- Percevoir et expliquer l'importance, la valeur et les fonctions des registres de langue dans divers types de contenus (textes, supports médiatiques) ;
- Comprendre des textes diversifiés en tenant compte du genre textuel et en se servant d'outils de référence ;
- Aborder progressivement des œuvres littéraires de genres variés et d'époques différentes, les contex-

tualiser dans l'histoire de la littérature et des idées, en analyser le contenu et les interpréter ;

- Mettre en évidence et analyser l'impact ainsi que la fonction de la langue dans les textes, tant du point de vue de la forme que du fond, en pratiquant l'exercice de l'analyse de texte, avec son lexique spécifique ;
- Apprendre à argumenter de manière pertinente et cohérente, avec les outils linguistiques appropriés.

Expression écrite

- Exercer, à titre prioritaire, les objectifs relatifs à la maîtrise de la langue écrite ;
- Rédiger des textes adaptés au destinataire et au contexte en choisissant le registre formel adéquat ;
- Travailler l'argumentation écrite en apprenant à :
 - distinguer un fait d'une opinion ;
 - identifier dans un texte la thèse prônée et la thèse réfutée ;
 - situer une thèse donnée dans un contexte, l'actualiser, lui trouver des arguments et des exemples ;
 - justifier et réfuter un argument ;
 - mettre en évidence une problématique ;
 - rédiger un plan, une introduction, et un paragraphe argumentatif ;
- Produire un commentaire critique sur un contenu médiatique ;
- Pratiquer la correspondance à l'aide d'exercices centrés sur les contenus de base propres à chaque type de document ;
- Exercer sa créativité en pratiquant l'écriture littéraire.

Expression orale

- Apprendre à s'exprimer de manière appropriée en tenant compte de la situation ;
- Présenter un exposé oral dans une langue correcte, sur un sujet littéraire ou non littéraire ;
- Faire preuve d'esprit critique et autocritique lors de productions orales.

2^e année

Réflexion sur la langue et la littérature

- Mettre en évidence l'importance de la langue, analyser son impact et sa fonction ;
- Appréhender les textes littéraires ou non littéraires en tant que sources de réflexion, porter un regard critique sur différents types de textes, identifier les valeurs d'un texte et les visions du monde qu'il présume ;

- Prendre une part active à la culture de son aire linguistique à travers la lecture et l'analyse approfondie de textes exigeants;
- Étudier les principaux courants littéraires à l'aide d'œuvres et d'extraits choisis;
- Aborder des œuvres littéraires de genres variés et d'époques différentes, les contextualiser dans l'histoire de la littérature et des idées, en analyser le contenu et les interpréter en développant une méthode autonome de questionnement du texte par la pratique de l'analyse de texte orale et écrite;
- Conduire progressivement une étude thématique transversale dans une œuvre littéraire (travail d'argumentation littéraire ou dissertation littéraire, exposé, présentation orale, par exemple);
- Approfondir la réflexion sur l'argumentation amorcée en 1^{re} année;
- Porter un regard éclairé sur le contenu des médias.

Expression écrite

- Consolider le travail de l'argumentation écrite entrepris en 1^{re} année:
 - analyser un énoncé;
 - établir une problématique;
 - planifier les étapes de l'argumentation future.
- Apprendre à rédiger un travail d'argumentation générale ou une dissertation générale complète sur des sujets dont le référent est connu de l'élève ou a fait l'objet d'une recherche préalable;
- Apprendre à rédiger un travail d'argumentation littéraire ou une dissertation littéraire;
- Apprendre à rédiger avec aisance des textes adaptés au destinataire et au contexte en respectant les règles d'écriture, notamment, et selon les besoins du domaine professionnel choisi, en pratiquant des exercices de correspondance écrite ciblés (lettre, courriel, dossier de candidature pour une recherche de stage, CV, procès-verbal, etc.);
- Poursuivre le travail de commentaire critique sur les médias;
- Exercer sa créativité en pratiquant l'écriture littéraire.

Expression orale

- S'exprimer oralement avec clarté, d'une manière nuancée, en s'adaptant au contexte et en appliquant quelques principes de rhétorique;
- Synthétiser et reformuler des messages oraux, écrits ou audiovisuels;
- Présenter un exposé oral dans une langue correcte, sur un sujet littéraire ou non littéraire.

3^e année

Réflexion sur la langue et la littérature

- Porter un regard critique sur ses connaissances de la langue;
- Aborder des textes de genres diversifiés, dont l'essai;
- Appréhender les textes littéraires ou non en tant que sources de réflexion;
- Prendre une part active à la culture de son aire linguistique à travers la lecture et l'analyse approfondie de textes exigeants;
- Connaître les principaux courants littéraires et les intégrer à la réflexion sur les œuvres;
- Aborder des œuvres littéraires de genres variés et d'époques différentes, les contextualiser dans l'histoire de la littérature et des idées, en analyser le contenu et les interpréter en exerçant une méthode autonome de questionnement du texte par la pratique de l'analyse de texte orale et écrite;
- Poursuivre, affiner la réflexion sur l'argumentation;
- Préparer le travail de révision des œuvres retenues pour l'examen en exploitant divers supports;
- Porter un regard critique et responsable sur les contenus médiatiques.

Expression écrite

- Rédiger des travaux d'argumentation générale ou des dissertations générales;
- Rédiger des travaux d'argumentation littéraire ou des dissertations littéraires;
- Poursuivre la pratique de la correspondance en l'intégrant dans des contextes précis liés, par exemple, au domaine professionnel visé;
- Exercer sa créativité en pratiquant l'écriture littéraire.

Expression orale

- S'exprimer oralement avec clarté, d'une manière nuancée, en s'adaptant au contexte et en appliquant quelques principes de rhétorique;
- Présenter un exposé oral dans une langue correcte, sur un sujet littéraire ou non littéraire;
- Réaliser des analyses de texte orales pour la préparation de l'examen oral, notamment.

**Formes possibles
d'enseignement
de la discipline**

Cours ex cathedra
Enseignement numérique
Ateliers
Travail par projet
Apprentissage en autonomie
Cours hors les murs
Travaux de groupe
Projets interdisciplinaires

**Contributions
possibles de la
discipline au
développement
des compétences
transversales**

Autonomie
Compétences réflexives
Compétences sociales
Compétences d'expression
Aptitude au travail et à l'apprentissage
Aptitudes pratiques (et réalisation de projets)

Outre le travail des compétences réflexives et d'expression qui constituent une part importante de la discipline, dont découlent naturellement des aptitudes sociales, l'enseignement du français vise à permettre l'acquisition d'habitudes de travail favorisant l'accès à une plus grande autonomie. Par l'apprentissage de la recherche, de la sélection et du traitement des informations, les élèves seront encouragés à créer des liens entre les savoirs, à les mobiliser dans l'analyse de nouvelles situations et dans la réalisation indépendante, responsable et réfléchie de projets, menés parfois en collaboration.

Les élèves exerceront plus spécifiquement leur capacité à mettre à jour la structure d'un texte, à le reformuler pour en contrôler la compréhension, à prendre des notes, à organiser les supports nécessaires à l'apprentissage, à consulter un dictionnaire de langue et un dictionnaire encyclopédique, à conduire une recherche documentaire (sélection et usage de sources diversifiées, dont des sources numériques) dans le cadre d'un exposé ou de leur travail personnel.

Langue et communication
Littérature et culture
Développement durable et écologie
Numérique et digitalisation
Politique et citoyenneté
Diversité et tolérance
Santé physique et psychique

**Contributions
possibles de la
discipline aux
thématiques
interdisciplinaires**

Les savoirs disciplinaires spécifiques du français fournissent une grammaire permettant d'appréhender les enjeux et de mettre à l'épreuve la pertinence de thématiques transversales. En retour, l'expérience transdisciplinaire redonne souvent aux savoirs de branches une fonctionnalité et un intérêt pragmatique fondé sur la mise en action.

Si les domaines « langue et communication » et « littérature et culture » relèvent des objectifs disciplinaires propres au français, celui-ci est un lieu privilégié d'exploration de toutes les thématiques. Cette hiérarchie des thématiques n'exclut cependant pas d'aborder, selon le contexte et les besoins du domaine professionnel visé, les autres domaines mentionnés ci-dessus, qui constituent un réservoir dans lequel on pourra puiser.

« Diversité et tolérance »

Le langage participe à la représentation du monde. À ce titre, il constitue un terrain d'étude privilégié de l'impact des formes langagières sur les représentations. À travers une réflexion sur la langue, la discipline aura pour ambition de familiariser les élèves avec les images véhiculées par le code linguistique (histoire de la langue, débats et réformes linguistiques, langage inclusif et féminisation, stéréotypes, etc.).